



DELIBERATION N°2025/29

Nombre d'élus en exercice : 11 Nombre d'élus présents : 7 Nombre d'élus ayant pris part au vote : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à 14h15 en séance ordinaire au CCAS, 308 rue Georges Clémenceau 65300 LANNEMEZAN, sous la Présidence de Mr Bernard PLANO.

Présents : Mmes, Mrs ORTE, PELISSIER, PIQUE, SENTAGNE, PLANO, DA BENTA et MONEGO

Absents excusés : Mmes BACQUE, MEJAMOLLE, NOGUES, ROUILLON

Procuration : Mme BACQUE à Mme PIQUE

Secrétaire de séance : Mme Muriel PELLICER

OBJET : Approbation du Compte rendu du CA du 10/04/2025 (Annexe 1)

Après lecture aux membres du Conseil d'Administration, du Compte rendu du CA du 10/04/2025 (annexe n°1)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Le Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

DECIDE

- D'approuver le compte rendu du Conseil d'Administration du 10/04/2025

Affiché le



Pour copie conforme,
La vice-présidente,

FRANCOISE PIQUE
VICE-PRESIDENTE DU CCAS
ADJOINTE AU MAIRE
LANNEMEZAN

Accusé de réception en préfecture 065-266501113-20250515-2025-29-DE Date de télétransmission : 15/05/2025 Date de réception préfecture : 15/05/2025
--